



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LABELLISATION GÉNÉRATION 2024

Des ressources en région académique Bourgogne Franche-Comté

Focus Académie de Dijon



Le dispositif « Génération 2024 » permet de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Le label « Génération 2024 » doit révéler un véritable projet éducatif et citoyen qui met la pratique sportive **au service des objectifs d'inclusion, de santé et de respect de l'autre**.

Pour ce faire, les ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, de l'agriculture et de l'alimentation, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, associés au ministère des sports renforcent leur coopération en faveur de la pratique sportive à l'École.

L'enjeu de ce guide, fruit d'une collaboration précieuse entre différents partenaires, est de mettre en évidence mobilisations et ressources en région académique pour une école, un établissement scolaire, afin d'accompagner les projets ou d'aider à consolider une demande de labellisation « Génération 2024 ».

Nous souhaitons que ce document puisse faciliter l'engagement des écoles et établissements du secondaire, celle des communautés éducatives sur ce sujet de la labellisation au service d'une éducation et adhésion des élèves aux pratiques sportives et ses valeurs vertueuses.

Les référents « Génération 2024 »
Académie de Besançon et de Dijon
Patrick CHAVEY
Benoit MAURICE



Sommaire

1. Le partenariat avec le comité régional olympique
en page 4
2. Le mouvement sportif et les associations sportives civiles
en page 8
3. La DRAJES
en page 9
4. Les écoles du premier degré dans le cadre de l'USEP
en page 10
5. Les établissements de secondaire dans le cadre de l'UNSS
en page 15
6. Le mouvement parasportif et le sport inclusif
en page 16
7. Le cadre du parcours artistique
en page 18

Annexes :

- ⇒ Cahier des charges
<https://medias-generation.paris2024.org/2022-10/Cahier-des-charges-1er%20et%202nd%20degr%C3%A9%20-%20G%C3%A9n%C3%A9ration-2024.pdf>
- ⇒ Dossier de demande de labellisation 2023 (dans la partie ressources)
<https://www.ac-dijon.fr/label-generation-2024-121851>

1. Le partenariat avec le comité régional olympique



COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'apport éducatif du Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté Communiqué relatif au label « Génération 2024 »

Suite à la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, le Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté (CROS BFC) voit le jour en mars 2018. Il réunit l'ensemble des missions afférentes aux deux entités qui existaient précédemment. De ce regroupement, s'est constitué un plan d'actions s'inscrivant dans quatre thématiques qui lui sont déléguées par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Le « sport & l'éducation et la citoyenneté » est un de ces quatre thèmes majeurs et fait partie intégrante des missions quotidiennes du CROS BFC.

Depuis la création du label « Génération 2024 », le CROS BFC a pleinement été intégré par les deux rectorats de la région Bourgogne-Franche-Comté en tant que partenaire privilégié pour participer à la mise en place du label et être présent de manière régulière aux différents comités techniques « Génération 2024 ». À dessein de clarification, il est établi les apports mobilisables du CROS BFC dans le cadre de ce label.

Les axes identifiés par le CROS BFC pour le label « Génération 2024 »

- **Soutien « humain » :**

- Personnel présent aux comités techniques :

Avec la présence d'un permanent ou d'un élu au sein du comité technique « génération 2024 », le CROS BFC peut apporter son « expertise » selon les thématiques abordées. Il permet également de faire le lien entre le mouvement sportif et les membres du comité technique pour réfléchir sur le label.

- Personnel présent sur manifestations :

Avec la présence d'un permanent ou d'un élu sur diverses manifestations liées au label « Génération 2024 », le CROS BFC peut apporter son soutien en termes d'organisation. Cela a déjà pu se vérifier sur les classes Pierre de Coubertin/Alice Milliat avec des interventions de salariés ou encore lors de la « Journée Olympique-La Fête du Sport » de l'UNSS.

- **Soutien « relationnel » :**

- Lien avec les partenaires :

Le CROS BFC dispose d'un réseau de partenaires institutionnels et privés qui peuvent, selon les thématiques traitées, être un apport pour certains projets ou réflexions.

- Lien avec les Ligues et les Comités Régionaux :

Les membres du CROS BFC peuvent également être source d'informations diverses en lien avec des événements ou des manifestations qui seraient organisées et qui pourraient intéresser les établissements labellisés « Génération 2024 ».

- Lien avec le mouvement sportif à d'autres échelles (CIO, CNOSF, CDOS, CTOS, autres CROS) :

Le CROS BFC qui représente le mouvement sportif à l'échelle régionale, peut également faire le lien avec les autres acteurs du mouvement olympique du territoire et des régions voisines. Il est effectivement intéressant de savoir ce qui se fait à même échelle dans les autres régions de France.

- Lien avec les sportifs de haut-niveau :

Le CROS BFC est en relation avec un réseau de sportifs de haut-niveau sur toute la région qui participent de manière régulière à diverses actions : classes olympiques, journée olympique -la fête du sport, semaine olympique & paralympique, objectif médailles. Ils peuvent également témoigner devant les élèves de leur parcours et de leur quotidien.

- **Soutien « pédagogique » :**

- Fiches thématiques du mouvement sportif français :

Le CNOSF dispose d'une base de données avec de nombreuses fiches en lien avec cette thématique. Ces dernières peuvent être consultées pour un apport au label « Génération 2024 ».

Lien : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6552-ressources-pdagogiques-pour-la-classe.html>

- Ouvrage « l'Olympisme à l'École » du CNOSF :

Le CNOSF a diffusé au sein des différentes structures du mouvement sportif un ouvrage intitulé « l'Olympisme à l'École ». Dans ce dernier l'on retrouve des informations liées à l'olympisme, des ressources numériques avec des liens, des questionnaires, des photographies et des exercices en lien avec les différentes matières scolaires. Ces dossiers pédagogiques sur l'Olympisme et la pratique sportive sont à destination des enseignants des cycles 1 à 4.

- Expositions sous forme de kakémonos :

Le CROS BFC possède des expositions sous la forme de kakémonos qu'il est possible d'utiliser (comme cela a été le cas lors de « la journée olympique-la fête du Sport » organisée par l'UNSS). Les thématiques sont : « manger, bouger, dormir » ou encore « la mixité, femmes et sport ».

- Culture de la « classe olympique » :

À l'initiative du CROS FC, les « classes olympiques » ont vu le jour autour de Besançon. Aujourd'hui, le CROS BFC poursuit ce travail avec de nombreux établissements répartis sur ce nouveau territoire. De nombreux intervenants spécialistes dans leur domaine peuvent également être un apport non négligeable à certaines pistes de réflexions.

- **Soutien « communication » :**

- Création de t-shirts (ou goodies) :

Comme pour l'action « classes Pierre de Coubertin/Alice Milliat » où chaque participant a reçu un t-shirt, il est possible de mettre en place (sous la forme d'un partenariat préalable avec le CROS BFC) une demande de goodies pour une action ciblée en fonction des besoins. La validation sera réalisée par les instances dirigeantes du CROS BFC.

- Aide à la conception de supports de communication :

Suite à l'ouverture de son nouveau service communication à la rentrée 2019, le CROS BFC peut être un soutien de poids sur la conception de supports de communication en fonction de la demande.

- Aide à la diffusion des informations sur les différentes plateformes :

Le CROS BFC peut également être un relais important au niveau de la diffusion des informations, par le biais de son site internet, de ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter ou encore Instagram bientôt) ou du réseau du mouvement sportif.

- Aide à la réalisation de photos (et/ou vidéos) pour la promotion du label :

Pour promouvoir et mettre en avant les différentes actions du label « Génération 2024 » le CROS BFC peut produire des photographies (et peut-être de la vidéo). Ces éléments pourraient ensuite être diffusés sur les plateformes citées ci-dessus.

Le chef de projet dédié à l'éducation et à la citoyenneté du
Comité Régional Olympique et Sportif
Bourgogne-Franche-Comté

Hervé OBRECHT

LIEU	COORDONNÉES	OUTIL	THÈME	CLUB PROFESSIONNEL				
CROS BFC Siège social Site Dijon 19, rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon Site Besançon 3, avenue des Montboucons 25000 Besançon	Tél Siège social Site de Dijon : 03.80.41.77.99 Tél Site de Besançon : 03.81.48.36.50 Courriel : bourgognefrancheconte@franceolympique.com Site : www.cros-bfc.fr	2 expositions 2 expositions 1 exposition 1 quizz 1 fresque à dessiner Personnes ressources Site : CNOSE Site : CNOSE Ministère de l'Éducation nationale	Manger, bouger, dormir Lutte contre le dopage Fair-play Les incollables Valeurs de l'olympisme Prépa. Physique Prépa. Mentale Nutritionniste Sportifs de HN Prévention dopage Enrichir le programme pédagogique de vos actions Aborder l'Olympisme et le Paralympisme					
	CDOS 90 10 rue de Londres 90000 BELFORT Site : https://territoiredebelfort.franceolympique.com	Tél : 09 52 56 40 66 Courriel : territoiredebelfort@franceolympique.com Site : https://territoiredebelfort.franceolympique.com	Exposition 6 kakémonos Exposition 6 kakémonos Exposition 12 kakémonos Diaporama support pour présentation		Flamme et relai olympique Le fair-play Manger-Bouger-Dormir Olympisme (origine, rénovation, villes, ...)			
		CDOS 71 16/18 Rue des prés 71300 MONTCEAU-LLES-MINES Site : www.cdos71.asso.fr	Tél : 03 85 57 63 00 Courriel : saoneetloire@franceolympique.com Site : www.cdos71.asso.fr		2 expositions 63 panneaux 30 panneaux (70 x 100) Exposition 37 panneaux Exposition 14 panneaux		Les Jeux Olympiques Femmes et Sport Pierre de Coubertin	Élan Chalon (basket)

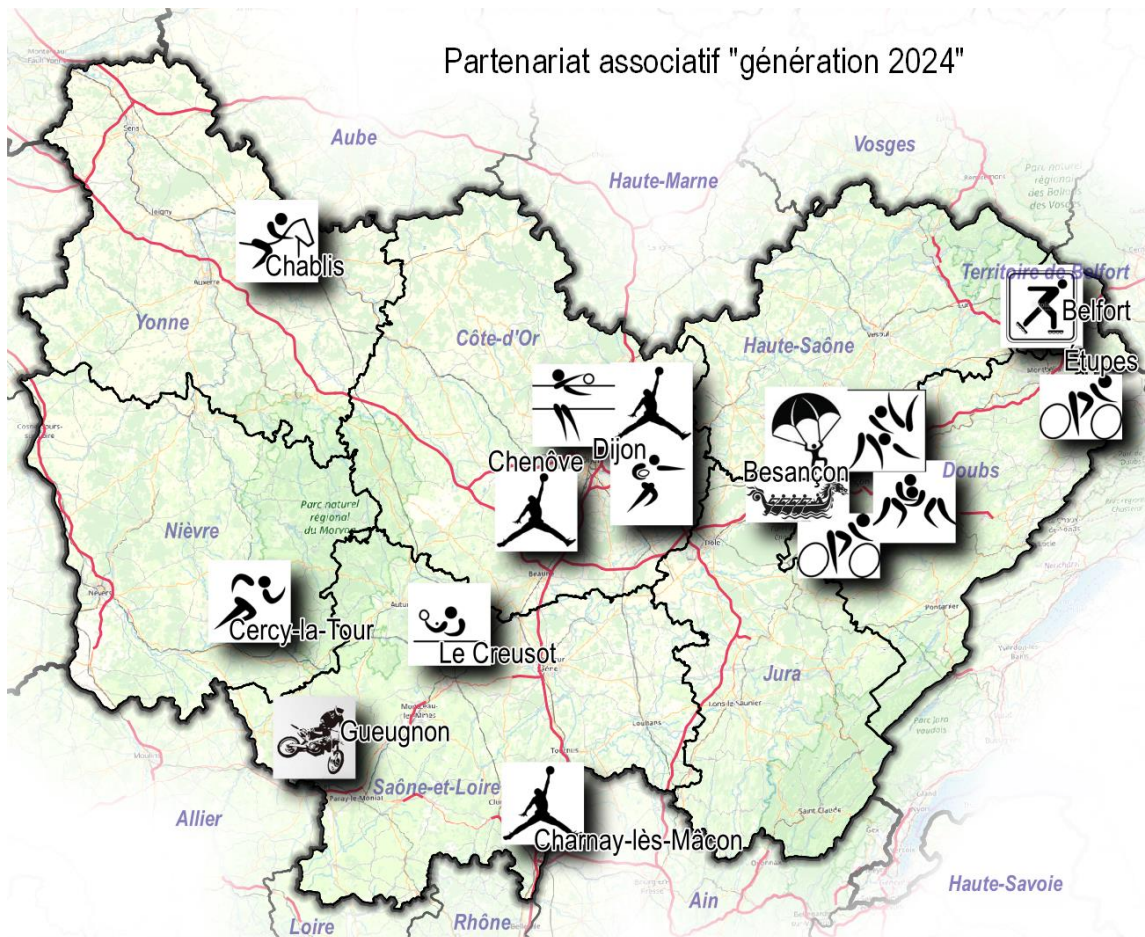
		Exposition : Jeux Antiques et Jeux Modernes	Jeux Antiques et Jeux Modernes	
		Exposition 8 panneaux	Sport Santé	
CDOS 21 19 Rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON	Tél : 03 80 45 84 85 Courriel : cotedor@franceolympique.com Site : www.cdos21.org	Banderole et Flamme (communication) Permanente sur site	Journée Olympique Éducation-Citoyenneté	DFCO Dijon (foot) JDA Dijon (hand) JDA Dijon (basket)
CDOS 89 10 Avenue du 4 ^e Régiment d'Infanterie 89000 AUXERRE	Tél : 03 86 52 09 92 Courriel : cdos89@wanadoo.fr Site : http://yonne.franceolympique.com	Élu sur thématique	Éducation-Citoyenneté	AJ Auxerre (foot)
CDOS 25 16 Chemin Joseph de Courvoisier 25000 BESANCON	Tél : 03 81 88 35 35 Courriel : cdos.doubs@gmail.com Site : http://doubs.franceolympique.com	Permanente sur site	Éducation-Citoyenneté	ESBF (hand) FCSM (football)
CDOS 58 6 Impasse de la Boullerie 58000 NEVERS	Tél : 03 86 61 35 00 Courriel : cdos-58@cdos-58.fr Site : http://nievre.franceolympique.com	Élu sur thématique	Éducation-Citoyenneté	USON Nevers (rugby)
CDOS 39 8 rue Louis Rousseau 39000 LONS	Tél : 03 84 43 17 71 Courriel : cdos39@orange.fr Site : http://jura.franceolympique.com	Travaux avec l'USEP – Affiches/Panneaux Permanente sur site	Paris 2024 Éducation-Citoyenneté	
CDOS 70 53 rue Jean Jaurès 70000 VESOUL	Tél : 06 43 29 42 28 Courriel : hautesaone@franceolympique.com	Pas de permanent		

2. Le mouvement sportif et les associations sportives civiles

Certains clubs présentés ci-dessous de la région Bourgogne-Franche-Comté sont partenaires de la labellisation et mettent à disposition des places gratuitement aux écoles et établissements labellisés « Génération 2024 ».

Dép.	Association	Discipline	contact association	téléphone	@	Fréquence de l'offre	Nbre de places
21	Basket Club De Chenove	Basket ball	GHONO Steve	03.80.51.55.50	basketclubchenove@gmail.com	chaque WE (samedi - dimanche)	50
21	JDA Dijon Basket	Basket ball	BOUILLEUX Isabelle		bisabelle@jdadijon.com	3 matchs de saison régulière du choix de l'association	12/ match
21	Stade Dijonnais Rugby	Rugby	FLORENTIN Edith	06.62.32.44.78	secretaire.general@stadedijonnaais.fr	2 ou 3 matchs	30 à 40
21	Beach Sport Dijon	Beach volley	CHARCHAUDE Fabrice	06.83.89.04.54	-	1/an	
25	Amicale Cycliste Bysontine	Cyclisme international	ORLANDI Pascal	09.52.28.75.21	contact.amcb25@gmail.com		
25	CP Besançon Lutte	Lutte	LAMY Stéphane	03.81.81.36.23	cpbesanconlutte@bbox.fr	2 rencontres nov à décembre	gratuité
25	Societe Nautique De Besançon	Nautique	MATHEVON Catherine	03.81.80.89.46	canoekayak.snb@wanadoo.fr		
25	Alliance Judo Besançon Dijon	Judo	BERTHET Jacques	06.62.22.16.17	president@ajbd2125.fr		gratuité
25	Club Cycliste Etupes	Cyclisme	Nathalie	03.81.94.18.72	ccetupes@ccetupes.net	1/an	5
25	École de parachutisme de Besançon FC	Parachutisme	ANDRES Cyrielle	03 81 81 35 58	epbfc@outlook.fr		gratuité
58	Club d'athlétisme Cercy La Tour	Athlétisme	RAFFALLI Catherine	06 80 73 78 04	jfraffalli@hotmail.com	2 fois par an	30
71	Motoclub Dardon Gueugnon	Moto cross Quad Cross Site car Cross	SAUVAGNON Ludovic	06.77.45.04.86	sauvignon.ludovic@bbox.fr	2 fois/an	gratuité
71	Union Pongiste Creusot-Varenne	Tennis de table	DOUHERET Jean-Claude	06.09.46.77.22	upcv71@orange.fr	7 rencontres à domicile/saison	100
71	Charmay Basket Bourgogne Sud	Basket ball	JAILLET Jean-François	06.08.46.08.51	president@cbbs-basket.fr	à chaque match LF2	à définir
89	Les Attelages de l'Yonne	Equitation attelage sportif	VIGNAUD Michel	03.86.74.14.99		Permanente	à discrétion illimitées
90	ASM Belfort Vitesse	Stort Track - Patinage De Vitesse	GRISOT Séverine		ASMB.shorttrack@free.fr	1 fois/an	60

Partenariat associatif "génération 2024"



3. La DRAJES

Les compétences de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) portent sur l'animation et la coordination des politiques publiques du sport, de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement civique et de l'éducation populaire.

Dans tous ces domaines, elle est chargée de la planification, de la programmation, du financement, du suivi, de l'observation et de l'évaluation des actions mises en œuvre dans la région.

Elle est le lien fort entre le mouvement associatif et les établissements de l'éducation nationale. Son engagement se fait au travers d'un réseau d'associations afin de créer un pont entre les structures sportives et les établissements scolaires. Cette dynamique doit permettre en engagement de plus en plus fort vers l'organisation finale des jeux Olympiques à Paris en 2024 via le dispositif « génération 2024 ».

La DRAJES participe à la labellisation des établissements et au financement du regroupement des classes Alice MILLIAT.

DRAJES
Déléguée régionale académique : Marie-Andrée GAUTIER
Réfèrent « génération 2024 » : Raphaël MEISS
5 Place Jean Cornet - BP 31 983 - 25020 Besançon Cedex
ce.drajes.sport@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

4. Les écoles du premier degré dans le cadre de l'USEP



POURQUOI S’AFFILIER À L’USEP ? Quels complémentarités et apports supplémentaires

Structure la planification des enseignements en EPS, en maternelle et à l'élémentaire

Assure le volume horaire hebdomadaire d'EPS

Favorise la formation des enseignants :

- Par des ressources mutualisées
- Par des stages
- Par le développement de pratiques innovantes et co-construites, en réseau

Permet l'accès au prêt de matériel et à des infrastructures adaptées.

Donne sens aux apprentissages en EPS par les activités avant, pendant et après la rencontre

Contribue aux parcours éducatifs : citoyen, santé, artistique et culturel

Permet de faire l'expérience de différents rôles : pratiquer et s'entraîner, arbitrer ou juger, organiser et animer.

Permet d'investir une dimension associative.

Structure et dynamise les relations entre les partenaires par la création d'une association sportive d'école (enfants, enseignants, parents, clubs sportifs, collectivités)

Prolonge la vie associative

Favorise la création d'espaces de débats et d'échanges

Fait vivre des expériences citoyennes et écoresponsables

Favorise la cohésion de classe, l'appartenance au groupe et l'inclusion.

Permet de bénéficier :

- D'une assurance temps et hors temps scolaire (enfants, parents, accompagnateurs et organisateurs)
- D'un contrat d'établissement
- Du fonctionnement associatif pour gérer des fonds ou des subventions et prendre en charge des déplacements
- D'un accompagnement pour créer et gérer une association d'école loi 1901.

Permet d'adhérer à la Ligue de l'enseignement, aux valeurs de l'Éducation populaire portées par le mouvement créé par Jean ZAY.

Permet de s'associer, en tant que fédération sportive, au mouvement olympique et à « Génération 2024 ».

AIDE À L'ÉLABORATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE LABELLISATION PREMIER DEGRÉ

« Développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive de tous les jeunes »

Ce document est un outil d'aide pour compléter le dossier de demande de labellisation « Génération 2024 ». Il reprend le document initial en proposant des exemples d'actions qui peuvent être retenues pour construire le projet dans le premier degré.

La liste n'est pas exhaustive et les propositions d'actions peuvent être conduites dans les 3 années de la labellisation.

Conditions d'obtention du label

Préalable : respecter les horaires d'EPS prévus par les programmes

Plusieurs actions sont à renseigner dans les **2 objectifs obligatoires** :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques

Chaque école ou établissement s'engage à mettre en œuvre ce cahier des charges pour une durée de 3 ans.

Chaque année une campagne de labellisation est organisée dans chaque académie.

Un comité de pilotage académique (sous la double autorité Recteur /Directeur DRDJSCS) valide les projets des écoles et des EPLE, souhaitant obtenir la labellisation.

LE PROJET ÉDUCATIF ET SPORTIF

DOSSIER À RENSEIGNER

Objectif 1 : développement de projets structurants avec les clubs sportifs locaux	
Items	Choix et propositions de mises en œuvre par l'équipe éducative
Organiser un évènement commun (portes ouvertes sportives de l'école/EPLE, tournois, exhibitions ou autre animation)	<p>Rencontres USEP de secteur avec accueil/invitation des associations sportives extérieures</p> <p>Liaison école-collège : rencontres sportives cycle 3 avec accueil des clubs locaux, USEP/UNSS, ...</p> <p>Rencontres sportives associatives USEP</p>
Réaliser une information de l'offre sportive territoriale des clubs.	<p>Distribution de documents (rentrée, offres d'activités vacances scolaires, ...)</p> <p>Démonstrations de pratiques, exhibition, spectacle, compétition, championnat, ...</p>
Faire intervenir un sportif de haut niveau (notamment les sportifs paralympiques) sur cette thématique dans l'école/EPLE	<p>Intervention d'un sportif de haut niveau pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démonstrations • Animations • Échanges suivis (reportage, entraînement...).
Signer une convention entre l'école/EPLE et des clubs (AS/Club, section sportive/club...)	<p>Signature d'une convention entre l'école et les structures sportives locales pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation de matériel • Intervention d'animateurs • Mutualisation d'espaces d'activité • Formation partagée
Organiser un voyage scolaire à thème sur un évènement sportif	<p>Sortie scolaire (avec ou sans nuitée) avec une manifestation sportive : danse, cirque, match, tournoi, ...</p> <p>Sortie scolaire avec découverte/initiation à une pratique sportive (équitation, cirque, voile, ...)</p> <p>Voyage scolaire avec nuitée avec activités sportives (ski, char à voile, ...)</p>

Objectif 2 : participation aux évènements promotionnels olympiques et paralympiques

Items	Choix et propositions de mises en œuvre par l'équipe éducative
Organiser une action interne à l'école / EPLE	Manifestation sportive en lien avec l'Olympisme lors : <ul style="list-style-type: none">• de la journée du sport scolaire• de la semaine de l'olympisme• la journée de l'olympisme Débats citoyens sur les valeurs de l'olympisme. Expositions / réalisation d'affiches
Organiser une action concertée entre l'école/EPLE et les clubs locaux/CDOS	Manifestation sportive (co-organisée, promotion, intervention, démonstration,...) Action du CDOS (affiches, animation,...) Intervention comités départementaux
Organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique ou un site d'accueil JOP 2024 des délégations étrangères(*)	Sortie scolaire sur un site olympique (Jura, Alpes, Paris,...) Sortie scolaire sur une base d'entraînement

Objectif 4 : mise à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales

Items	Choix et propositions de mises en œuvre par l'équipe éducative
<p>Délibération favorable du CA de l'EPLE ou du Conseil d'école sur l'ouverture</p>	<p>Mise à disposition hors temps scolaire des espaces de l'école et du matériel de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'AS USEP • Pour les clubs locaux.
<p>Signature d'une convention entre l'établissement, l'association utilisatrice et la collectivité territoriale propriétaire pour l'ouverture en semaine</p>	<p>Dans et hors temps scolaire en semaine, une convention entre l'école et la municipalité, la Communauté de communes ... pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation de matériel • Intervention d'animateurs • Mutualisation d'espaces.
<p>Signature d'une convention entre l'établissement, l'association utilisatrice et la collectivité territoriale propriétaire pour l'ouverture les week-ends et les vacances scolaires</p>	<p>Hors temps scolaire en week-end et pendant les vacances : une convention entre l'école et la municipalité, la Communauté de communes, ... pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation de matériel • Intervention d'animateurs • Mutualisation d'espaces.
<p>Réflexion menée sur l'entretien et sur le gardiennage, et/ou sur un projet de travaux d'ouverture indépendante de cet équipement sportif</p>	<p>Entretien des installations, des équipements, du matériel</p> <p>Projet d'aménagements communs (marquages au sol, équipement adapté, ...)</p>

5. Les établissements du secondaire dans le cadre de l'UNSS



Les contributions de l'UNSS-Académie de Dijon pour le label « Génération » 2024

- ⇒ Informer par un réseau commun les présidents d'AS des événements UNSS et olympisme Génération 2024 - JO Paris 2024 - JOJ ;
- ⇒ Redynamiser les projets d'Association Sportive et leur réalisation ;
- ⇒ Fédérer les animateurs d'AS autour d'un projet commun.

Ce label permet d'obtenir :

- ⇒ Une meilleure visibilité auprès des partenaires nationaux UNSS ;
- ⇒ Une mise en relation plus aisée avec les comités régionaux et départementaux olympiques, avec les ligues et comités sportifs, avec les clubs locaux, notamment autour des projets olympiques et Paris 2024 ;
- ⇒ Une plus grande légitimité lors des demandes de subvention, et des mises à disposition des installations sportives auprès des collectivités locales ;
- ⇒ Des invitations sur des événements nationaux ou internationaux liés à la jeunesse.

L'UNSS Académie de Dijon, apportera son soutien aux associations sportives labélisées :

- ⇒ Prêt de matériel (arche gonflable, tente, sono, ...)
- ⇒ Location de son minibus (l'AS labellisée sera prioritaire) ;
- ⇒ Relais sur ces réseaux sociaux (Facebook, Twitter) des événements organisés.

L'UNSS Académie de Dijon organisera chaque année :

- ⇒ Une rencontre académique des établissements labellisés sur le thème de l'olympisme et du paralympisme.

6. Le mouvement parasportif et le sport inclusif

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'instance du mouvement sportif qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. A ce jour, il compte 42 fédérations sportives membres.

Le CPSF poursuit une double mission :

1. La constitution et la direction de l'équipe de France aux Jeux paralympiques.
2. L'animation, la coordination et la représentation de l'ensemble des fédérations sportives membres du CPSF afin de développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Le CPSF est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Il a été créé en 1992. Il est membre du Comité Paralympique International (IPC), au sein duquel il représente la France. Cette légitimité internationale est complétée, depuis le 27 novembre 2015, par une reconnaissance du rôle CPSF dans la loi.

Le CPSF est également membre fondateur du Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et de l'Agence nationale du sport.

● Parasport ? Qu'est-ce que c'est ? :

Les parasports sont des disciplines sportives pensées ou adaptées pour être compensatrices de la situation de handicap.

En effet, il y a des personnes qui ont une déficience mais qui ne se sentent pas en situation de handicap dans le cadre de la pratique sportive ; ces personnes vont naturellement aller pratiquer un sport comme tout un chacun. D'autres personnes qui ont une déficience peuvent se sentir en situation de handicap dans le cadre de la pratique sportive ; pour ces dernières, les parasports par une adaptation de l'environnement, des consignes, du matériel ou autres permettent une pratique qui compense la situation de handicap par la recherche d'une forme d'équité. Certains parasport n'ont pas d'équivalent dans le sport classique (goalball, boccia par exemple) alors que d'autres sont dérivés d'un sport (basket fauteuil, para-tennis de table, para-judo,...).

● Référente Paralympique Bourgogne-Franche-Comté : Élise BOURAGHDA

Elle est la représentante du Comité Paralympique et Sportif Française en Bourgogne-Franche-Comté. Ses missions : accompagner, conseiller, soutenir les divers acteurs pour faciliter le développement des parasports dans l'intérêt des personnes en situation de handicap.

Coordonnées :

Maison Régionale des Sports – 3, Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
07 62 99 19 60 ou e.bouraghda@france-paralympique.fr

● Outils pouvant servir aux enseignants qui souhaitent mettre en place des projets de pratique ou découverte des parasports : <https://france-paralympique.fr/la-semaine-olympique-et-paralympique/>

Pour tout besoin d'accompagnement, conseils ou autres, ne pas hésiter à contacter la référente paralympique Bourgogne-Franche-Comté (projet de mise en œuvre d'actions de promotion des parasports, des besoins de matériels ou expertises spécifiques pour lesquels vous ne savez pas vers qui vous tourner,...).

Point sur les ressources régionales liées à la thématique « Handicap et Sport » Région Bourgogne-Franche-Comté :

La Fédération Française Handisport (handicap moteur et sensoriel) et la Fédération Française du Sport Adapté (handicap mental et psychique) sont les deux fédérations historiques qui ont initialement agit pour le développement du sport à destination des personnes en situation de handicap (dans le cadre de la pratique sportive).

● **Comité Régional Handisport Bourgogne-Franche-Comté (CRHBFC) :**

- Ressources matérielles ;
- Ressources d'accompagnement/conseil ;

• Coordonnées :

*Maison Régionale des Sports – 3, Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
03 81 51 63 22 – Président : Arnaud GRILLOT ou grillotarnaud@orange.fr*

● **Ligue de Bourgogne-Franche-Comté du Sport Adapté (LBFCSA) :**

- Ressources matérielles ;
- Ressources d'accompagnement/conseil ;

• Coordonnées :

26, rue Eisenhower – 39100 DOLE

06 08 24 74 76 – Président : Jean-Pierre MARTIN ou jean-pierre.martin@ffsa.asso.fr

• Coordonnées :

Maison Régionale des Sport – 3, Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON

Téléphone ligue : 06 30 84 59 46

Présidente : Michèle DESVIGNE michele.desvignes@sportadapte.fr

À ce jour, 16 autres fédérations sportives « homologues » ont reçu la délégation du Ministère des Sports (sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports) pour une ou plusieurs para-disciplines (à destination de personnes en situation de handicap moteur et sensoriel) et/ou une ou plusieurs para-disciplines adaptées (à destination de personnes en situation de handicap mental ou psychique) :

- Aviron (para-aviron) ;
- Badminton (para-badminton) ;
- Canoë-Kayak et sports de pagaie (para-canoë) ;
- Équitation (para-équitation) ;
- Judo et disciplines associées (para-judo) ;
- Karaté (para-karaté) ;
- Ski nautique et Wakeboard (para-ski nautique et para-wake) ;
- Surf (para-surf et para-surf adapté) ;
- Taekwondo et disciplines associées (para-taekwondo) ;
- Tennis (tennis fauteuil) ;
- Tir (para-tir) ;
- Volley-ball (volley-assis) ;
- Triathlon (para-duathlon et para-triathlon) ;
- Hockey sur Glace (para-hockey sur glace) ;
- Voile (para-voile) ;
- Rugby à XIII (para-rugby à XIII).

Pour tout projet concernant les disciplines portées par une fédération délégataire, la Référente Paralympique Bourgogne-Franche-Comté peut vous accompagner et aider dans la mise en lien.

● **Comité Départemental Olympique et Sportif de la Côte-d'Or (CDOS 21) :**

- Mise en place du label « Valides-Handicapés » pour répertorier et identifier les associations concernées ;

• Coordonnées :

19, rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON

03 80 45 84 85 – Président : Bernard TERMELET ou cdos.cotedor@franceolympique.com

7. Le cadre du parcours artistique

⇒ Pentathlon des arts :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Toute_l_actualite/67/9/Pentathlon_des_arts_JOP_2024.DEF_REFERENTS_1211679.pdf

⇒ Des Arts et du sport en lycée professionnel :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Academie/86/9/appelaprojetsdesartsetdusportenlyceeprofessionnel_1227869.pdf

Les établissements labellisés « génération 2024 » seront privilégiés dans le cadre de l'appel à candidature sur les projets suivants (en rapport avec un projet EPS « génération 2024 ») :

- appel à projet « Mise en place du PEAC » signé par M. le recteur, (le document cite précisément le Pentathlon des arts, de même que le formulaire de candidature présent sur la page du site internet (accessible par [ce lien](#)) ;
- [appel à projets du CD 71](#) : pour les collèges de Saône et Loire ;
- <http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article847> : pour les collèges de l'Yonne : appel à projets pour l'éducation artistique et culturelle 2019-2020 ;
- pour les collèges de Côte-d'Or, il existe des [résidences d'artistes « Starter »](#) : 20 collèges en bénéficient chaque année.
- Appel à projets [Patrimoines en Bourgogne](#) : permet de bénéficier de 16 heures d'intervention avec un artiste dans le cadre d'un projet lié au patrimoine de proximité.



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LABELLISATION GÉNÉRATION 2024 PERSONNES RESSOURCES

Référénts DRDJSCS Bourgogne Franche-Comté	Raphaël MEISS raphael.meiss@jscs.gouv.fr Chloé SALAUN chloe.salaun@jscs.gouv.fr
Référént DRAAF Bourgogne Franche-Comté	Paul-André MESTRE paul-andre.mestre@agriculture.gouv.fr
Référént Académie de Besançon	Patrick CHAVEY patrick.chavey@ac-besancon.fr
Référént Académie de Dijon	Benoit MAURICE cteps21@ac-dijon.fr

ACCOMPAGNATEURS / INSTRUCTEURS DES DOSSIERS

Côte-d'Or	Conseiller technique : Benoît MAURICE cteps21@ac-dijon.fr Conseillère Pédagogique Départemental : Sylvie BENOIT cpdepsia21@ac-dijon.fr Accompagnement 1 ^{er} degré : Céline SCHMIT Celine.Schmit@ac-dijon.fr Catherine CHALAYE Catherine.Chalaye@ac-dijon.fr
Nièvre	Conseiller technique : Sandra PENNEC cteps58@ac-dijon.fr Conseillère Pédagogique Départemental : Marielle CARLOT cpdeps58@ac-dijon.fr
Saône et Loire	Conseiller technique : Jean-Marie BOUDARD conseillertechniqueeps71@ac-dijon.fr Conseiller Pédagogique Départemental : Pierre Martinerie cpdeps.71@ac-dijon.fr
Yonne	Conseiller technique : Éric SOEUVRE (CT EPS) cteps89@ac-dijon.fr Conseiller Pédagogique Départemental : Olivier BOUSSERT Olivier.Boussert@ac-dijon.fr